

Les représentants du personnel membres CHSCT-D de la Mayenne

A Monsieur le Recteur de l'Académie de Nantes

OBJET : CHSCT départemental de la Mayenne

Références : décret 82-453, article 69

Monsieur le Recteur,

Par courrier adressé le 28 octobre 2019 (ANNEXE 1), les représentants du personnel élus au CHSCT-D 53 ont demandé la tenue d'une réunion exceptionnelle du CHSCT-D, (décret 82-453, article 69) dédiée à la direction d'école.

Monsieur le Secrétaire Général a informé Monsieur le Secrétaire du CHSCT-D, par oral, début novembre, que Monsieur le Directeur Académique « ne jugeait pas pertinente la tenue de cette réunion exceptionnelle du CHSCT-D ». Par ailleurs, monsieur le secrétaire du CHSCT-D a rappelé, par courrier, le 29 novembre, à Monsieur le Secrétaire Général que nous étions toujours en attente d'une date pour cette réunion.

Le 31 janvier 2020 les représentants du personnels, membres du CHSCT de la Mayenne ont unanimement et formellement formulé une nouvelle demande (ANNEXE 2).

Monsieur le directeur académique, lors de la CAPD du 5 mars 2020, a clairement indiqué que ce CHSCT ne se tiendrait pas.

Si les circonstances relatives à la mobilisation sociale en cours pour le retrait du projet de réforme sur les retraites, n'a pas permis la tenue des instances CHSCT régulières, il n'est pas concevable que Monsieur le directeur académique, président du CHSCT-D de notre département face fi de la réglementation toujours en vigueur.

C'est la raison pour laquelle, nous vous demandons de bien vouloir faire appliquer cette réglementation en demandant à Monsieur le directeur académique la tenue de cette réunion exceptionnelle du CHSCT-D, dans les délais qui s'imposent.

En tout état de cause, nous prendrons toutes les dispositions qui s'imposeraient si la réglementation suscitée n'était pas respectée.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre considération respectueuse.

Stève Gaudin
Sandra Rèche
FNEC-FP FO 53

Benoît Lourdais
Pierre-Marc Planchais
FSU 53

Pierre Camus Pottier
Lorraine Boëdec
UNSA éducation 53

Anne Guisola
CGT éducation 53